



23 février 2005
Original : anglais

**Procès-verbal de la deuxième Réunion du Comité permanent
2-3 novembre 2004, Bonn, Allemagne**

Point 1 de l'ordre du jour : ouverture de la Réunion

1. Le Président de la Réunion, M. Emmanuel L. Severre (Tanzanie), souhaite la bienvenue aux participants à la deuxième Réunion du Comité permanent et invite la délégation allemande à faire quelques remarques d'introduction.
2. M. Dirk Schwenzfeier (Chef de Division, ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire, représentant le gouvernement hôte) accueille les participants au nom du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.
3. Il s'agit de la deuxième Réunion du Comité institué pour traiter les questions administratives, permettant ainsi de décharger le Comité technique de ces tâches. De nombreux points de l'ordre du jour sont liés à la préparation de la Réunion des Parties qui se tiendra en 2005. M. Schwenzfeier dit espérer que les infrastructures mises à disposition par le ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire garantiront la réussite de la Réunion.

Point 2 de l'ordre du jour : adoption du Règlement intérieur

4. Le Secrétaire exécutif de l'AEWA, M. Bert Lenten, présente ensuite le document AEWANA/StC 2.2, Règlement intérieur pour le Comité permanent de l'AEWA. Depuis la dernière Réunion du Comité permanent, le Secrétariat a révisé le Règlement initial pour y intégrer les amendements suggérés lors de la Réunion. Le document est approuvé et le Règlement intérieur adopté sans autre discussion.

Point 3 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

5. M. Lenten présente l'ordre du jour provisoire ainsi que le programme de travail de cette Réunion (documents AEWANA/StC 2.3 et AEWANA/StC 2.4), préparés par le Secrétariat. La Réunion approuve les deux documents sans amendement.

Point 4 de l'ordre du jour : admission des observateurs

6. M. Lenten constate que tous les membres permanents du Comité sont présents, à l'exception de l'Égypte dont le représentant n'a pas pu se déplacer pour cause de maladie. Les observateurs du Luxembourg, de la Gambie, du PNUE/UNON, PNUE/WCMC et de l'UICN arriveront ultérieurement. En outre, un représentant de BirdLife International est présent.

Point 5 de l'ordre du jour : adoption du rapport de la 1^{ère} Réunion du Comité permanent

7. Pendant la révision du rapport StC 1, M. Yousoof Mungroo suggère d'insérer à la fin du point 3 de l'ordre du jour le paragraphe 150, en tant que paragraphe 46. Il suggère par ailleurs de procéder à plusieurs modifications rédactionnelles mineures dans l'avant-projet. La Réunion approuve.

8. Le Président propose que, conformément au style de rapport international, la discussion soit résumée dans le souci de présenter ce qui a été conclu. Ce point de vue est soutenu par la Réunion.

9. M. Lenten appuie la proposition du Président et suggère d'adopter le nouveau style de rapport pour la Réunion en cours. Il demande toutefois que le rapport de la 1^{ère} Réunion soit approuvé étant donné qu'il a déjà été soumis.

10. Parlant au nom du PNUE/CMS, M. Lahcen El Kabiri commente les paragraphes 120 et 121 du rapport. Il pense que la formulation utilisée est importante mais que certaines expressions devraient néanmoins être modifiées dans la version finale.

11. En réaction aux commentaires émis par le représentant de la CMS, M. Lenten souligne que l'ancien Secrétaire exécutif de la CMS a approuvé ce texte après quelques discussions et malgré certains points délicats.

12. La Réunion adopte le rapport avec les amendements indiqués.

➤ ***Tâche à accomplir : le Secrétariat doit amender le rapport et appliquer le nouveau style aux futurs rapports.***

Point 6 de l'ordre du jour : rapports des membres du Comité permanent et des observateurs

13. Les rapports présentent les activités du Royaume-Uni, de la Roumanie, du Sénégal, de la Tanzanie et des Pays-Bas.

14. Se basant sur ces présentations, M. Lenten fait remarquer que toutes les activités ont été effectuées par les pays individuellement en précisant que la communication au sein des régions pourrait être améliorée. Le projet de stratégie de communication, qui sera présenté ultérieurement, traitera cette question.

15. Représentant BirdLife International, M. John O'Sullivan suggère d'établir une liste de questions standardisées pour les rapports des pays soumis au Comité permanent. Pour éviter un travail redondant de part et d'autre, cette liste pourrait correspondre aux informations requises pour les rapports nationaux soumis à la Réunion des Parties.

16. On se met d'accord pour mettre en place un groupe de travail *ad hoc* destiné à établir une liste de questions et constitué des représentants de la Tanzanie, des Pays-Bas, de la

Roumanie, du Sénégal, de BirdLife International, du Président du Comité technique ainsi que du Secrétariat.

17. Le groupe de travail *ad hoc* fait savoir à la séance plénière qu'il a l'intention d'établir la liste de questions sous cinq titres principaux : conservation des espèces, conservation des habitats, gestion des activités humaines, recherche et surveillance, éducation et information. On considère que trois questions par catégorie seraient appropriées. Il est demandé au Secrétariat de formuler ces questions et de les soumettre aux membres du Comité pour approbation.

18. Mme Jasmin Kanza, CMS, rend compte de la nomination du nouveau Secrétaire exécutif par intérim de CMS, Rob Hepworth. Elle indique également que le PNUE est en train d'instaurer un nouveau centre administratif à Genève pour améliorer ses services vis-à-vis de l'Accord.

19. Le représentant du PNUE, M. Nehemiah Rotich, communique un message du Directeur exécutif du PNUE, M. Klaus Töpfer (Document AEWA/StC Inf. 2.8).

20. M. Rotich présente ensuite un rapport préparé par la Division des conventions relatives à l'environnement du PNUE (AEWA/StC Inf. 2.7) en donnant des détails sur le soutien apporté aux Accords. Il demande aux membres du Comité permanent de réviser le document en question et de faire part de leurs réactions, notamment quant à l'harmonisation des rapports nationaux.

21. M. Lenten signale que l'AEWA traitera cette question lors de la prochaine Réunion du Comité technique et espère lancer une étude pilote utilisant le système de rapport en ligne actuellement mis au point par PNUE/WCMC. Cette question concerne tous les membres de la famille CMS et on espère que le PNUE pourra aider à trouver des fonds pour cette étude pilote. Le format actuel de rapport ne peut être modifié que par une décision de la Réunion des Parties et une proposition sera soumise à cette Réunion.

22. M. Rotich salue ces développements. Pendant son séjour à Bonn, il rencontrera le Secrétaire exécutif de l'AEWA pour sonder une approche commune visant à solliciter des fonds pour des projets communs au PNUE et à l'AEWA.

23. M. Lenten remercie le PNUE pour cette offre de soutien. Ce sujet sera traité de manière plus approfondie le deuxième jour de la Réunion.

➤ ***Tâche à accomplir : le Secrétariat doit formuler des questions relatives aux rapports des pays à soumettre au Comité permanent.***

Point 7 de l'ordre du jour : rapport du Dépositaire

24. Au nom du dépositaire, M. Jan-Willem Sneep présente le document AEWA/StC 2.6. Les Parties contractantes à l'Accord sont actuellement au nombre de 48. Il convient de féliciter le Secrétariat pour ce bon travail.

25. M. Lenten répond qu'il espère atteindre un total de 60 Parties d'ici fin 2005 et demande au Comité de contacter les différentes régions pour demander un soutien plus important. L'Union européenne doit très prochainement ratifier l'Accord, ce qui constitue une avancée remarquable. L'Afrique, l'Asie centrale et le Moyen-Orient ont réalisé peu de

progrès pour recruter de nouvelles parties. Un soutien de la part des membres du Comité permanent pour exhorter les États de l'aire de répartition à devenir Parties contractantes à l'AEWA sera le bienvenu.

- ***Tâche à accomplir : les membres/observateurs du Comité permanent doivent exhorter les États de l'aire de répartition à rejoindre l'Accord.***

Point 8 de l'ordre du jour : rapport du Comité technique et adoption du Règlement intérieur pour les réunions du Comité technique

26. Le Président du Comité technique, M. Yousoof Mungroo, présente le résultat de la 5^{ème} Réunion du Comité technique, tenue en Écosse au printemps 2004 (voir document AEWA/StC Inf. 2.1).

27. La Réunion a couvert de nombreux sujets. Néanmoins, quelques décisions importantes, dont la proposition d'un amendement au Règlement intérieur (voir AEWA/StC 2.7), ont également été prises.

28. Un groupe de travail *ad hoc* a été établi pour étudier les amendements proposés. Ce groupe de travail présente un rapport à la séance plénière et suggère de supprimer la référence en caractères gras ("en coordination avec le Comité permanent") et d'ajouter une dernière phrase : "Le Comité technique travaille en étroite collaboration avec le Comité permanent pour assurer la cohérence du travail de l'Accord". La règle n° 2 doit être formulée comme suit : "Notamment **le Comité technique** fait des recommandations ...".

29. Ces amendements au Règlement intérieur sont adoptés sans autre discussion.

Point 9 de l'ordre du jour : rapport du Secrétariat

30. M. Lenten présente le document AEWA/StC 2.8 et en résume le contenu concernant les questions générales telles que le transfert du Secrétariat au futur campus des Nations Unies à Bonn, le fonctionnement de l'Unité des Accords, le recrutement de personnel et les réunions.

31. En plus des informations contenues dans le rapport, M. Lenten relate également que l'atelier sur la chasse durable, qui a eu lieu la semaine précédente au Sénégal, a connu un grand succès et a attiré l'attention de personnes hautement placées. Il insiste par ailleurs sur les activités dans le domaine de la gestion des informations et de la coopération avec d'autres organisations ainsi que sur les projets futurs en soulignant que ce document ne couvre que les activités les plus importantes.

32. M. Sneeep fait part de sa préoccupation concernant le retard pour parachever le processus de recrutement pour le poste du Secrétaire exécutif. Au nom du Comité permanent, il a adressé un courrier à M. Töpfer sur la question mais n'a pas encore reçu de réponse. La situation actuelle n'est pas satisfaisante.

33. M. Rotich répond que la lettre de M. Sneeep est arrivée à Nairobi et qu'elle est actuellement à l'étude au bureau du Directeur exécutif adjoint.

34. Il est décidé de traiter ultérieurement cette question à huit clos de façon plus approfondie.

- ***Tâche à accomplir : le PNUE doit répondre à la lettre du Comité permanent concernant le processus de recrutement pour le poste de Secrétaire exécutif.***

Point 10 de l'ordre du jour : questions administratives et financières

a. Revenus et dépenses 2003-2004

35. Parlant au nom du Groupe administratif et de gestion des fonds de la CMS, Sandra Rucker présente le document AEW/StC 2.9 en signalant qu'en raison des taux de change, le budget de l'AEWA a subi une perte de 16 % au cours de l'année 2003. Cela a notamment eu des répercussions sur le poste budgétaire des salaires. Les dépenses réelles ont été inférieures aux prévisions et 56 000 USD ont été reportés en 2004.

36. Se référant à l'annexe 3, Mme Rucker fait savoir que l'on s'attend encore à des déficits budgétaires pour les postes budgétaires 1101 et 1301 en raison des pertes liées au taux de change et à l'indemnité pour frais d'études réservée au Secrétaire exécutif. Étant donné l'augmentation des tarifs aériens, le poste budgétaire 1601 (déplacements) sera également concerné. Le Secrétariat s'attend à pouvoir utiliser les surplus pour compenser les dépenses excessives dans certains postes budgétaires. Toutefois, un léger dépassement risque de se produire en raison des salaires.

37. Mme Kanza demande comment le problème du déficit évident désormais visible peut être résolu et s'interroge au sujet du déficit attendu en 2005.

38. M. Lenten répond que le Secrétariat fait de son mieux pour faire des économies mais qu'il sera très difficile de compenser le déficit de 55 000 USD attendu pour 2004. La dernière solution consistera à obtenir de l'argent de la réserve du fonds d'affectation spéciale. M. Lenten dit ne pas être en mesure de prévoir le déficit pour l'année à venir.

39. M. Sneep demande comment résoudre le problème du taux de change qui entraîne des dépenses salariales excédant de 38 000 USD le montant prévu.

40. M. Lenten explique que la chute du dollar a eu des répercussions sur tous les engagements financiers. Concernant les salaires, le personnel professionnel reçoit une indemnité de poste qui est passée de 12 % à 43 % actuellement. Il s'agit d'un règlement des Nations Unies qu'il n'est pas en mesure de modifier et qui a eu de graves répercussions sur le budget. Étant donné que la valeur du dollar continue à chuter, les planifications budgétaires restent difficiles.

b. Affectation des fonds versés par les nouvelles Parties

41. M. Lenten présente le document AEW/StC 2.10 et rappelle la résolution 2.7 adoptée à la deuxième Réunion des Parties. Celle-ci fixe un budget de base et utilise des contributions, issues des pays qui ont ratifié l'Accord après le 1^{er} janvier 2003, pour financer des projets spéciaux. Le tableau 1, basé sur des informations actuelles, indique les sommes d'argent et les

pays impliqués, mais M. Lenten s'attend à ce que les derniers chiffres soient plus élevés, atteignant env. 450 000 USD. Le tableau 2 établit les projets approuvés par la deuxième Réunion des Parties et le tableau 3 indique les sommes allouées par le Comité permanent en 2003 (118 650 USD) et celles requises pour les projets en 2005 (214 700 USD).

42. M. Lenten explique que le Secrétariat espère allouer 10 000 USD pour financer un nouveau "Prix AEWA" dont il souhaite qu'il puisse être subventionné ultérieurement par des sources du secteur privé. Il demande dès maintenant l'approbation pour lancer les préparatifs du 10^{ème} anniversaire de l'AEWA en 2005. La Réunion adopte cette proposition.

43. Après quelques discussions et consultations avec la CMS et UNON, il s'est avéré que l'utilisation des contributions provenant de nouvelles Parties est autorisée dans ce cas précis, mais qu'une relation étroite avec UNON est nécessaire concernant la procédure en question. Le Comité permanent approuve l'allocation de 214 700 USD telle qu'indiquée dans le document AEWA/StC 2.10, mais charge le Secrétariat de consulter UNON concernant la procédure requise à l'avenir et de soumettre au Comité les résultats de ces consultations.

➤ ***Tâche à accomplir : le Secrétariat doit coopérer avec UNON pour réviser le budget en incluant des fonds supplémentaires alloués par le Comité permanent.***

c. Demande d'un administrateur auxiliaire pour la gestion de l'information

44. Le Secrétaire exécutif présente le document AEWA/StC Inf. 2.2. L'administrateur demandé pour la gestion de l'information travaillera à mi-temps sur le projet FEM et à mi-temps sur la gestion de l'information pour l'Accord. UNON a informé le Secrétariat que la priorité était donnée à cette demande ainsi qu'à une demande de la CMS. On cherche actuellement des fonds pour financer les deux postes. Améliorer la communication est une priorité importante pour l'AEWA, notamment au vu de son 10^{ème} anniversaire en 2005. Par conséquent, ce poste est indispensable.

45. M. Sullivan souligne que ce poste sera également important pour le projet FEM qui a été salué comme une percée considérable et qui ne devrait pas échouer en raison d'un manque de personnel.

Point 11 de l'ordre du jour : application des Priorités internationales de mise en oeuvre

46. Le Secrétaire exécutif présente le document AEWA/StC 2.11, rapport soumis annuellement au Comité permanent. L'obtention de contributions volontaires s'est avérée de plus en plus difficile. Toutefois, un montant de 290 000 USD a été garanti pour les Priorités internationales de mise en oeuvre 2003-2007. La liste donne un aperçu des projets en cours et des progrès accomplis jusqu'à ce jour. Certains projets nécessitent encore des fonds qui, faut-il l'espérer, seront trouvés en temps voulu.

47. Le document AEWA/ StC 2.11 est approuvé et adopté par la Réunion.

Point 12 de l'ordre du jour : mise à jour du Projet FEM sur les voies de migration en Afrique-Eurasie

48. Au nom de Wetlands International, le Secrétaire exécutif fait un bilan oral des progrès réalisés dans ce projet. BirdLife International, Wetlands International, Ramsar et l'AEWA sont les quatre acteurs principaux, mais de nombreuses autres organisations sont également impliquées dans toute la région. Le Comité FEM a donné son accord en 2003 pour adopter ce projet d'une valeur de 12 millions USD et un co-financement, dont une contribution du gouvernement allemand à hauteur d'un million d'euros, a été trouvé entre-temps. Il a été demandé à Wetlands International de remanier la documentation afin de l'harmoniser avec les procédures des Nations Unies. Il est estimé que la mise en œuvre pourra commencer début 2005 bien que le recrutement d'un nouveau coordinateur puisse causer un certain retard. M. Lenten souligne que certains des co-financiers ont alloué des ressources pour une année bien définie et que les fonds pourraient alors se perdre si la mise en œuvre devait être retardée. Il est important que Wetlands International parachève très prochainement le travail administratif et que les co-financiers soient informés en conséquence.

- *Tâche à accomplir : le Secrétariat doit exhorter Wetlands International à parachever sans délai le travail administratif relatif au projet FEM.*

Point 13 de l'ordre du jour : questions institutionnelles

a. Accord de siège

49. M. Lenten informe la Réunion qu'Arnulf Müller-Helmbrecht, alors Secrétaire exécutif de la CMS, a signé l'Accord de siège entre la CMS et le gouvernement allemand en juin 2004.

50. M. Joachim Schmitz, Allemagne, confirme que l'Accord de siège est entré en vigueur depuis le 5 juin 2004 et qu'il s'applique à tous les Accords sous l'égide de la CMS.

b. Coopération avec d'autres organismes et processus

51. M. Lenten informe la Réunion que conjointement avec la CMS, des programmes de travail conjoints ont été conclus avec Wetlands International et le Bureau Ramsar. Des réunions pour discuter de la mise en œuvre de ces plans auront lieu en temps voulu. Une coopération étroite avec le Secrétariat de la Convention de Berne existe également, notamment en ce qui concerne l'élaboration de plans d'action internationaux par espèce bien qu'aucun arrangement officiel n'ait été conclu pour la coopération entre les deux Secrétariats. Il était également prévu d'élaborer un mémorandum de coopération avec l'OMPO, ce qui n'a pas encore été réalisé pour l'instant en raison du manque de capacités.

Point 14 de l'ordre du jour : projet de stratégie de communication pour l'Accord

52. Gwen van Boven de SPAN Consultants présente le document AEWA/StC 2.12. Celui-ci est destiné à fournir des lignes directrices pratiques pour la stratégie de communication de l'Accord. Mme van Bowen fait ensuite une présentation intitulée "Communicating AEWA"

(document AEWA/StC Inf. 2.9) qui intègre les résultats de ses consultations avec des parties prenantes pendant l'année passée.

53. M. Sneepe félicite Mme van Bowen pour sa présentation mais demande si l'annexe 1 du document StC 2.12 ne pourrait pas spécifier les responsables de chaque activité. Il aurait souhaité que d'autres partenaires susceptibles de jouer un rôle tels que le Conseil de l'Europe, l'UE et la CITES soient mentionnés.

54. M. Tilman Pommeranz, représentant l'Allemagne, remercie SPAN pour son bon travail et déclare être satisfait du projet de stratégie.

55. Parlant ensuite au nom du Royaume-Uni, M. Pommeranz dit être satisfait de la stratégie globale mais avoir des doutes concernant l'approche de "formation de formateurs" et pense que les institutions impliquées sont susceptibles d'avoir leurs propres formateurs qui devraient être dotés du matériel nécessaire. Concernant les "lignes directrices pour l'adhésion", le Royaume-Uni est d'avis que leur spécification peut être déconcertante étant donné qu'elles peuvent différer d'un pays à un autre.

56. Mme van Boven remercie la Réunion pour ces commentaires et souligne que cette version du projet est le résultat d'un long processus de consultations avec de nombreuses parties prenantes dont les opinions divergent souvent. Concernant l'approche de "formation de formateurs", elle a cherché à trouver un équilibre entre les différents points de vue et c'est au Comité permanent de juger si elle y est parvenue. Elle prend note des autres commentaires et amendera le rapport en conséquence.

57. M. Lenten déclare que le Secrétariat est très satisfait du document en l'état. Il note qu'il y a eu des implications budgétaires de grande envergure et que même si une certaine somme d'argent peut provenir du budget de l'AEWA, des fonds supplémentaires sont encore nécessaires.

58. Prenant note que la question budgétaire doit encore faire l'objet d'une attention particulière, le Président demande à SPAN d'examiner minutieusement le document et de le soumettre de nouveau au Secrétariat pour qu'il soit présenté pour approbation à la prochaine Réunion des Parties. La Réunion soutient cette proposition.

➤ *Tâche à accomplir : SPAN Consultants doit amender le texte basé sur la discussion au sein du Comité permanent et le soumettre de nouveau au Secrétariat.*

Point 15 de l'ordre du jour : avant-projet de budget pour 2006-2008

a. Avant-projet de budget pour 2006-2008

59. M. Lenten présente le document AEWA/StC 2.13, première étape dans la préparation du budget pour le prochain exercice triennal. Comme mentionné précédemment, la chute du dollar américain et les augmentations salariales y relatives ont eu de graves répercussions sur le travail de l'Accord.

60. La proposition actuelle est basée sur la fusion du budget ordinaire approuvé par MOP2 avec le revenu supplémentaire issu des nouvelles parties ayant adhéré à l'Accord après le 1^{er} janvier 2003, conformément à la résolution 2.7. Cela servira de base pour l'élaboration de l'avant-projet de budget pour 2006-2008.

61. Le budget a été calculé en dollars américains mais est présenté en euros à la Réunion sur la demande de l'une des Parties. La question de savoir si oui ou non il est nécessaire de passer à un budget en euros requiert un examen approfondi et une consultation avec la CMS et sera à l'ordre du jour de la prochaine Réunion du Comité permanent.

62. Se référant aux annexes 1 et 1a, M. Lenten explique que le Secrétariat propose d'augmenter la contribution minimum de 100 USD à 500 ou 1 000 USD. Malgré une hausse générale, la plupart des contributions des Parties diminueront au cours du prochain exercice triennal. Le fait que la contribution payable par l'Allemagne sera sujette à une augmentation considérable a été reconnu comme un problème.

63. M. Sneep réitère sa préoccupation au sujet des pertes dues au taux de change et attend des propositions de solutions possibles. Concernant une augmentation de la contribution minimum, il pense que l'AEWA devrait adopter une pratique en accord avec d'autres conventions. M. Lenten répond que celles-ci varient considérablement et sont, dans certains cas, actuellement soumises à une révision.

64. Faisant des commentaires sur l'avant-projet de budget, M. Schmitz salue la suggestion d'adopter un budget en euros et doute que cela soit désavantageux pour le Secrétariat. Cependant, alors que la hausse totale de 6,9 % n'a eu que des implications mineures pour certains pays, la hausse de 70 % de la contribution de l'Allemagne est inacceptable pour son gouvernement.

65. M. O'Sullivan déclare que BirdLife International et Wetlands International ont discuté de la proposition du Secrétariat concernant le budget de base (voir ci-dessus) et pense qu'il s'agit, malgré les problèmes, de la meilleure solution pour assurer la poursuite des activités de l'Accord.

66. Concernant les réserves exprimées par l'Allemagne qui souffre le plus du barème des quotes-parts des Nations Unies, M. Lenten propose une discussion bilatérale au cours des prochaines semaines pour essayer de trouver une solution à ce problème.

67. En résumé, le Président constate que le Comité permanent doit faire face à des pertes liées au taux de change et que le Secrétariat devrait chercher une solution et soumettre de nouveau un rapport au Comité permanent en 2005 avant la Réunion des Parties. La deuxième question en suspens concerne l'augmentation générale du budget et la manière dont ce problème peut être résolu. Le Secrétariat devrait sonder la manière dont les autres conventions traitent la question des contributions minimales et soumettre une proposition lors de la prochaine Réunion du Comité permanent.

68. La Réunion adopte ce document, demandant que le Secrétariat traite la question en suspens et présente des solutions qui feront l'objet d'une discussion lors de la prochaine Réunion du Comité permanent.

➤ ***Tâche à accomplir : le Secrétariat doit chercher une solution aux pertes liées au taux de change, il doit examiner la manière dont d'autres conventions traitent la***

question des contributions minimales, il doit soumettre une proposition pour résoudre le problème de l'augmentation générale du budget et présenter un rapport sur toutes ces questions lors de la prochaine Réunion du Comité permanent.

b. Proposition relative à un soutien financier accordé aux délégués pour participer aux réunions de l'AEWA

69. Mme Sandra Rücker présente le document AEWA/StC2.14 en expliquant que l'AEWA ne dispose pas actuellement de règles relatives aux conditions requises pour qu'un délégué puisse recevoir un soutien financier. Par conséquent, il est proposé d'adopter les règles appliquées par la CMS. Mme Rücker résume les règles proposées dans le document et demande à la Réunion d'y réfléchir et de décider si celles-ci pourraient être adoptées provisoirement pour être mises en pratique avant d'être officiellement adoptées par la Réunion des Parties.

70. La Réunion approuve cette proposition et adopte le document.

Point 16 de l'ordre du jour : projet de proposition concernant le rapport sur l'état de conservation des espèces de l'AEWA

71. Au nom du Secrétariat, M. Sergey Dereliev présente le document AEWA/StC 2.15. Le Plan d'action de l'AEWA attend du Secrétariat qu'il prépare des études internationales, relatives à l'état des populations par exemple, et qu'il les actualise tous les trois ans. Une seule étude a cependant été publiée jusqu'à présent, en 2000. MOP2 a exhorté le Comité technique à améliorer le contenu analytique de ces rapports et le Comité technique a proposé un nouveau format qui a été approuvé par la 5^{ème} Réunion du Comité technique en 2004.

72. Il est maintenant demandé au Comité permanent d'approuver ce format avant de charger un organisme externe de préparer un premier avant-projet à soumettre à la 6^{ème} Réunion du Comité technique en mai 2005. Les Priorités internationales de mise en œuvre doivent être élaborées sur la base de cet avant-projet. Le rapport devra être parachevé d'ici septembre 2005 pour être soumis, conjointement avec la version finale des Priorités internationales de mise en œuvre, à MOP3 pour approbation.

73. M. Pommeranz, parlant au nom du Royaume-Uni, remercie le Comité technique pour ces efforts et soutient le nouveau format de rapport proposé qui devrait s'avérer utile. L'Allemagne partage ce point de vue et la Réunion approuve ce projet de format de rapport pour accomplir les tâches en question.

- ***Tâche à accomplir : le Secrétariat doit charger un organisme externe de préparer le premier avant-projet du Rapport sur l'état de conservation des espèces ainsi que les Priorités internationales de mise en œuvre 2006-2009.***

Point 17 de l'ordre du jour : projet de proposition concernant le développement futur de l'Accord

a. Voie de migration d'Asie centrale

74. La voie de migration d'Asie centrale couvre 13 pays en dehors de la région de l'AEWA et 9 en son sein. Un atelier, prévu pour janvier ou février 2005, est organisé par le gouvernement indien en étroite coopération avec l'organisation pilote CMS. L'AEWA a conclu, avec le gouvernement suisse, une Lettre d'accord concernant un financement supplémentaire pour l'atelier, mais des fonds sont encore nécessaires. Une réunion début 2005 permettra au Secrétariat de préparer les résolutions pour MOP3 ainsi que la Conférence des Parties de la CMS si les pays de la région décident d'opter pour un instrument juridiquement contraignant. La CMS et l'AEWA ont convenu que si cela devait être le cas, elles proposeraient d'élargir la région de l'AEWA.

➤ *Tâche à accomplir : le Secrétariat doit soumettre les résultats de l'atelier CAF.*

b. Espèces supplémentaires à inclure

75. Le Secrétariat indique que certains pays ont demandé d'inclure certaines sortes de parulines dans la liste de l'AEWA. Le Comité technique examine actuellement l'inclusion de certains passereaux, oiseaux de mer et rapaces. Concernant les rapaces, le Royaume-Uni favorise un accord séparé sous l'égide de la CMS. Afin d'homogénéiser la liste actuelle des espèces couvertes par l'AEWA, l'inclusion d'au moins quelques espèces supplémentaires d'oiseaux de mer reçoit la plus grande priorité. Les passereaux, y compris les phragmites aquatiques, constituent un sujet plus délicat étant donné que des informations manquent pour plusieurs d'entre eux, notamment concernant les oiseaux migrateurs en Afrique. Le Comité technique se penche actuellement sur cette question et fournira des informations supplémentaires lors la prochaine Réunion du Comité permanent.

76. Concernant le sujet des oiseaux de mer, M. Balla Gueye, représentant le Sénégal, fait savoir que le Parc national de la Madeleine, à proximité de Dakar, est le refuge du très rare phaéton à bec rouge (*Phaethon aethereus*) qui devrait être inclus dans la liste.

77. M. Lenten répond que la demande du Sénégal d'inclure davantage d'oiseaux de mer dans la liste est examinée actuellement par le Comité technique qui soumettra une proposition à la prochaine Réunion du Comité permanent pour présentation à la Réunion des Parties.

78. M. Pommeranz, parlant au nom du Royaume-Uni, explique que son pays a lancé un appel d'offres pour étudier l'intérêt d'un accord régional CMS pour les rapaces migrateurs d'Afrique-Eurasie. Une spécification a été conclue avec M. O'Sullivan, Président du Comité scientifique de la CMS, et le travail devra être complété d'ici le printemps 2005.

79. La Réunion prend note des développements concernant l'élargissement de l'étendue de l'Accord.

➤ *Tâche à accomplir : le Comité technique doit développer et soumettre à la prochaine Réunion du Comité permanent une proposition concrète concernant les espèces d'oiseaux d'eau supplémentaires devant être incluses à l'AEWA.*

Point 18 de l'ordre du jour : date et lieu de la troisième Réunion des Parties

80. M. Lenten fait savoir qu'il a récemment effectué une mission d'enquête au Mali et au Sénégal. Au Mali, il a été reçu, entre autres, par le ministère de l'Environnement et au

Sénégal, un pays qu'il connaît bien de par ses visites préalables, il a rencontré notamment le ministre adjoint de l'Environnement.

81. Un rapport plus détaillé sur la mission d'enquête a été présenté à huit clos. Sur la base de ce rapport, les membres du Comité permanent optent pour le Sénégal comme lieu de la prochaine Réunion des Parties en 2005.

82. Informé de la décision, M. Balla Gueye remercie les membres pour leur choix et exprime sa satisfaction à cet égard en promettant de garantir la réussite de la Réunion.

- ***Tâche à accomplir : le Secrétariat doit informer le gouvernement du Mali de la décision prise par le Comité permanent.***

Point 19 de l'ordre du jour : célébration du 10^{ème} anniversaire de l'AEWA en 2005

83. M. Dereliev présente le document AEWA/StC 2.16. L'année 2005 marquera le dixième anniversaire de l'Accord et le Secrétariat propose une série de manifestations pendant toute l'année dans de nombreux pays, à partir du printemps 2005 jusqu'à la Réunion des Parties. Il est demandé au Comité permanent d'approuver les activités exposées dans le document.

84. Le logo actuel de l'AEWA est utilisé depuis 1999 mais s'est avéré problématique pour plusieurs raisons. M. Dereliev fait trois propositions pour un nouveau logo. Celles-ci sont discutées, dans une certaine mesure, avant d'être soumises au vote. La majorité vote pour la proposition 2 qui est ensuite adoptée.

85. Parlant des manifestations prévues pour l'anniversaire, M. Dereliev présente une nouvelle mise en pages pour le site Web de l'AEWA. Celle-ci est similaire à celle du site Web de la CMS. Elle contient les mêmes informations qu'auparavant mais également d'autres outils pour faciliter la navigation. On espère que le site sera lancé au début de l'année 2005.

86. Concernant l'utilisation du nouveau logo pendant l'année de l'anniversaire, M. Lenten demande au Comité permanent de l'approuver pour le 1^{er} janvier 2005 avant son adoption formelle par MOP à la fin de l'année 2005. La Réunion approuve son utilisation dès le début des célébrations d'anniversaire et donne son accord pour que MOP soit informée en conséquence.

87. M. Dereliev explique que pour la Journée des Oiseaux d'eau migrateurs, prévue tous les ans et ayant lieu pour la première fois en 2005, le deuxième week-end d'avril a été choisi étant donné qu'il s'agit de la saison migratoire. Si le Comité permanent approuve, le Secrétariat s'adressera à BirdLife International pour une coopération dans le cadre de la manifestation. Cette journée serait célébrée dans toute la zone de l'Accord pour encourager les États non contractants de l'aire de répartition à adhérer à l'AEWA. La Réunion approuve cette proposition.

88. Par ailleurs, il est prévu, dans la mesure où les fonds le permettent, d'organiser d'autres manifestations et de produire des publications.

89. La dernière proposition concerne un Prix AEWA de la Conservation des oiseaux d'eau. Ce prix destiné à récompenser, d'une part, des institutions et, d'autre part, des personnes sera décerné tous les trois ans lors de la Réunion des Parties. Le Comité permanent doit choisir les gagnants et la recherche des candidats doit commencer sans délai. La Réunion soutient cette proposition. Le Secrétariat élaborera des critères qui seront envoyés par courriel au Comité permanent pour approbation avant sa prochaine réunion.

- *Tâche à accomplir : le Secrétariat doit lancer le nouveau site Web et le nouveau logo, il doit organiser la Journée des oiseaux d'eau migrateurs, organiser, si possible, d'autres manifestations et élaborer des critères pour la sélection des candidats pour le Prix AEWA de la Conservation des oiseaux d'eau et les transmettre au Comité permanent par courriel pour approbation.*

Point 20 de l'ordre du jour : date et lieu de la prochaine Réunion du Comité permanent

90. M. Lenten fait savoir que le Secrétariat est actuellement en train de chercher une date et un lieu pour la prochaine Réunion du Comité permanent qui aura lieu en juin ou en septembre 2005.

91. M. Pommeranz confirme que l'Allemagne serait honorée d'accueillir de nouveau la Réunion du Comité permanent à Bonn en 2005.

92. C'est avec un grand plaisir que la Réunion accepte cette invitation.

Point 21 de l'ordre du jour : divers

a. Harmonisation des systèmes de rapport

93. M. Gerardo Fragoso, représentant WCMC, présente le système de rapport national en ligne en cours d'élaboration par son organisation et montre les différents outils intégrés pour faciliter l'élaboration de rapports et le retrait d'informations. Ce système fonctionne actuellement sous forme de projet pilote dans la région IOSEA et bien que son utilisation soit facultative, il a été presque intégralement utilisé.

94. M. Lenten explique qu'il aimerait lancer un projet pilote combiné pour l'AEWA et la CMS en utilisant ce système. Il proposera ce projet au Comité technique qui traite également d'un nouveau format de rapport pour des rapports nationaux.

95. M. Fragoso indique que les coûts impliqués ne seraient pas élevés étant donné que la conception de base existe déjà et qu'elle n'aurait besoin que de quelques modifications pour être adaptées au format de l'AEWA. Une fois le nouveau format de rapport approuvé, la phase d'essai pourra commencer en l'espace de quelques mois.

96. La Réunion donne son accord pour que le Secrétariat encadre ce projet et soumette un rapport lors de la prochaine Réunion du Comité permanent.

- *Tâche à accomplir : le Secrétariat doit encadrer le système de rapport national en coopération étroite avec le Comité technique et soumettre un rapport lors de la prochaine Réunion du Comité permanent.*

b. L'oie naine

97. M. Pommeranz évoque le débat actuel sur l'introduction de l'oie naine dans la voie de migration Scandinavie-Europe occidentale. Son collègue suédois a suggéré que le groupe de spécialistes de la réintroduction d'espèces de l'UICN devrait participer à la discussion et a demandé des informations sur les activités prévues dans ce contexte.

98. M. Lenten répond qu'on lui a également demandé son avis à cet égard. Cette espèce migre normalement vers le Kazakhstan et est soumise à une pression de chasse importante. Certains groupes européens espèrent encourager les espèces à utiliser une nouvelle voie de migration vers l'Allemagne ou les Pays-Bas. Le groupe de spécialistes des oies de Wetlands International discute actuellement de cette question d'éthique très importante. Le Secrétariat a proposé de réfléchir à un plan d'action et attend des contributions.

Point 22 de l'ordre du jour : clôture de la Réunion

99. Le Président remercie l'Allemagne pour son accueil chaleureux ainsi que les participants pour leurs excellentes contributions et leur soutien qui lui ont facilité la tâche. L'encadrement et le soutien apportés par le PNUE et la CMS ont également été appréciés.

100. Des remerciements sont également adressés au Secrétariat grâce auquel la Réunion s'est bien déroulée ainsi qu'aux interprètes pour leur soutien et leur patience inlassables.

101. M. O'Sullivan remercie le Président pour avoir dirigé si habilement la Réunion qui prend fin à 15 h 40.

Annexe 1 :

LISTE DES POINTS D'ACTION

Sujet	Tâche à accomplir	Qui	Délai¹
Rapport de la 2 ^{ème} Réunion du Comité permanent	Amender le rapport et appliquer le nouveau style aux futurs rapports.	Secrétariat	1 ^{er} décembre 2004
Rapports soumis aux Réunions du Comité permanent	Formuler quelques questions pour les rapports des pays adressés au Comité permanent.	Secrétariat	1 ^{er} mars 2005
Faire adhérer des nouvelles Parties	Exhorter les États de l'aire de répartition à adhérer à l'Accord.	Membre du Comité permanent / Obs.	
Recrutement du Secrétaire exécutif	Répondre à la lettre du Comité permanent concernant le processus de recrutement.	UNON/ PNUE	1 ^{er} janvier 2005
Utilisation de contributions des nouvelles Parties pour des projets	Coopérer avec UNON pour réviser le budget en incluant des fonds supplémentaires alloués par le Comité permanent.	Secrétariat	15 février 2005
Projet FEM de l'AEWA	Exhorter Wetlands International à parachever, sans délai, les documents relatifs au projet FEM.	Secrétariat	1 ^{er} décembre 2004
Stratégie de communication	Amender le texte basé sur la discussion au sein du Comité permanent et soumettre le projet final au Secrétariat.	SPAN Consultants	1 ^{er} décembre 2004
Avant-projet de budget pour 2006-2008	Chercher une solution concernant les pertes dues au taux de change, examiner la manière dont d'autres conventions traitent la question des contributions minimales, soumettre une proposition pour traiter la question de l'augmentation générale du budget et soumettre des propositions à la prochaine Réunion du Comité permanent concernant ces aspects.	Secrétariat	1 ^{er} mars 2005
Rapport sur l'état de conservation des espèces	Charger un organisme externe de préparer le premier avant-projet du Rapport sur l'état de conservation des espèces et des Priorités internationales de mise en œuvre 2006-2009.	Secrétariat	1 ^{er} mars 2005
Voie de migration d'Asie centrale	Rapport sur l'atelier CAF.	Secrétariat	15 mai 2005
Proposition pour inclure des espèces supplémentaires dans la liste de l'AEWA	Développer et soumettre une proposition concrète concernant les espèces d'oiseaux migrateurs supplémentaires devant être incluses dans la liste de l'AEWA.	Comité technique	1 ^{er} juin 2005
MOP3	Informers le gouvernement du Mali de la décision prise par le Comité	Secrétariat	1 ^{er} décembre 2004

¹ Les délais mentionnés sont fixés par le Secrétariat. Si aucun délai n'est indiqué, l'activité doit commencer aussitôt que possible.

	permanent concernant le lieu de MOP3		
Nouveau site Web et nouveau logo	Lancer un nouveau site Web et un nouveau logo.	Secrétariat	15 février 2005
Journée mondiale des oiseaux migrateurs	Organiser la Journée mondiale des oiseaux migrateurs.	Secrétariat	1 ^{er} mars 2005
Prix AEWA de la Conservation des oiseaux d'eau	Formuler des critères de sélection des personnes désignées pour le Prix AEWA de la Conservation des oiseaux d'eau et les transmettre par courriel au Comité permanent pour approbation.	Secrétariat	1 ^{er} février 2005
Système de rapport national en ligne	Le Secrétariat doit encadrer le système de rapport national en coopération étroite avec le Comité technique et soumettre un rapport lors de la prochaine Réunion du Comité permanent.	Secrétariat/CT	1 ^{er} juin 2005